COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Efforts soutenus des résidents et ICI : le tonnage de la collecte est en hausse à l'usine de biométhanisation

Cacouna, le 13 décembre 2018 – Les plus récentes données de tonnage acheminé à l'usine de biométhanisation via la collecte du bac brun sont réjouissantes. En effet, l'usine a globalement connu une hausse de près de 15 % de volume émanant de la collecte, comparativement à la même période l'année dernière. Au 30 novembre 2018, plus de 3383 tonnes de matières avaient ainsi été détournées de l'enfouissement, un tonnage qui s'additionne au volume émanant des autres sources d'approvisionnement.

Autant à Rivière-du-Loup que pour l'ensemble des utilisateurs, le tonnage à cette date avait en outre dépassé le total de l'année 2017. Ces résultats sont encourageants et démontrent que les campagnes de sensibilisation et les efforts concertés portent leurs fruits. De plus en plus de ménages et industries, commerces et institutions (ICI) adhèrent à la collecte et y participent avec assiduité. Les rassemblements familiaux des fêtes étant souvent l'occasion de grandes tablées, c'est le moment idéal pour ceux qui n'ont jamais tenté l'expérience d'aussi s'atteler à la tâche et mettre à profit leur bac brun. Épluchures, restes entamés et autres matières organiques auront bien meilleure fin de vie à l'usine de biométhanisation qu'au lieu d'enfouissement technique, où ils finiront en lixiviat (littéralement du « jus de poubelle »).

Alors que la lutte aux changements climatiques est plus que jamais d'actualité et que des centaines de milliers de Québécois ont signé et signent le *Pacte pour la transition*, rappelons que l'usine de biométhanisation est une façon concrète d'agir. À l'heure actuelle, des matières organiques qui étaient source de pollution et de contamination au lieu d'enfouissement technique sont plutôt valorisées en un compost de grande qualité, qui enrichit depuis quelques années des terres agricoles de la région. Bien que la touche finale de la liquéfaction du gaz ne soit pas encore atteinte, il n'en demeure pas moins que l'usine fonctionne et que le processus en cours représente un net avantage écologique. Ainsi, le gaz obtenu est 21 fois moins polluant que celui généré par les mêmes matières prenant le chemin du lieu d'enfouissement technique!

Rappelons que l'usine de biométhanisation appartient à la collectivité. Elle a nécessité un investissement de 27,6 M$ des différents paliers de gouvernement et fonds environnementaux. De cette somme, 1,8 M$ provient du partenariat liant la Ville, la MRC et un partenaire privé.

- 30 -

Sources : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6611

Mélanie Milot
Culture et communications
MRC de Rivière-du-Loup
418 867-2485, poste 240